

“ L'honorable M. Gagnon dit s'opposer à l'adoption du rapport pour une autre raison : la commission recommande d'abolir l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Il est pour le maintien de la ferme de Ste-Anne, parce qu'elle rend des services immenses dans le comté de Kamouraska et les comtés environnants. Le révérend M. Pilote, fondateur de cette école d'agriculture a créé une œuvre qui ne mérite pas d'être abolie de la manière qu'on le veut.

“ M. Déchêne, député de l'Islet, est contre l'adoption du rapport de la commission, parce qu'il traite trop légèrement et d'une manière trop cavalière notre système d'agriculture établi depuis plusieurs années. La commission veut centraliser nos écoles d'agriculture, M. Déchêne s'y oppose pour la raison que les conditions de lieux, de climat, de terrain en notre province sont trop différentes les unes des autres. M. Déchêne fait l'éloge de l'école d'agriculture de Ste-Anne. Il s'oppose fortement, en terminant, à ce que le rapport de la commission soit adopté.

“ M. Déchêne, de l'Islet, propose, secondé par M. Deschênes, de Témiscouata, que le rapport de la commission agricole ne soit pas adopté par la Chambre, mais que cette dernière attende un rapport final de la commission.

“ L'honorable M. Pelletier est aussi contre la motion du député de Montmagny. Le rapport de la commission recommande l'abolition de l'école d'agriculture de Ste-Anne. Le député de Dorchester s'oppose fortement à cette proposition. Il fait l'éloge du Collège de Ste-Anne qui rend des services immenses aux régions du bas du fleuve. M. Pelletier refuse d'accepter le rapport de la commission.

“ L'honorable M. Rhodes, ministre de l'agriculture, dit qu'il vaut mieux que ce débat soit ajourné, vu l'importance du sujet. Cette suggestion est adoptée.”

Droits à imposer sur les fruits et les arbres importés au Canada.—On fait des représentations au Gouvernement Fédéral pour l'engager à imposer des droits sur les fruits et les arbres importés au Canada. Au point de vue des intérêts de notre marché, cette mesure impose. Aux Etats Unis, les memes fruits mûrissent plus tôt qu'ici, et il s'en suit que le marché canadien est encombré de fruits américains quand les nôtres y arrivent, et les producteurs canadiens en souffrent beaucoup. En outre, la qualité des arbres, etc., que les américains nous apportent est bien inférieure, au détriment des intérêts de nos producteurs qui sont parfaitement en mesure de rencontrer la demande des fruits et de plants de toutes sortes en ce pays.—*Journal de Québec.*

Les journaux informent que plusieurs pépiniéristes de Toronto, Hamilton et Montréal ont, de leur côté, fait des représentations au Gouvernement pour l'engager à ne pas imposer des droits sur les fruits et les plants importés au Canada. Nous savons que plusieurs pépiniéristes font des importations assez considérables de plants, à titre d'expériences et même d'échange de plants, et cette imposition de droits leur seruit préjudiciable.

Succès d'un jeune canadien : M. Arthur Collet.—Nous apprenons avec plaisir que M. Arthur Collet, ancien employé de la maison Ed. Morin et Cie, pharmacien de Québec, vient d'être admis à Boston, à la

pratique de la pharmacie à la suite d'un brillant examen. M. Collet réside actuellement à Fall River, Mass., E. U., et est au service de son frère, M. le docteur P. A. A. Collet, qui possède dans cette ville une magnifique pharmacie. Nos meilleurs souhaits à l'heureux candidat.

CAUSERIE AGRICOLE

LE SILO.—UN MOT D'EXPERIMENTATION.

(Conférence de l'honorable M. Louis Beaubien, prononcée à l'Assomption à la convention annuelle des membres de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.)—Suite.

Cette année, je me suis contenté de recouvrir la conserve avec des planches indépendantes les unes des autres, sans les charger de pierres, et je m'en suis bien trouvé. La conserve avait été recouverte de cinq ou six pouces de paille. Nous avons trouvé cette dernière en pourriture, mais la conserve en bon ordre.

Le hache-paille est muni de son ascenseur. Après avoir tranché le maïs et rempli le silo, sans le bouger de place, il sert encore à hacher la paille durant l'hiver et le transporte également dans le silo par-dessus le recouvrement en planches de la conserve. Cette paille hachée est jetée en bas comme la conserve à mesure qu'on en a besoin, et le tout, porté ensemble en bronette au bétail.

La paille est mélangée pour un quart. En ce moment mes grosses "Ayrshires" consomment cent livres de ce mélange par jour et n'ont pas autre chose, si ce n'est celles qui sont actuellement en lait. Avec cette ration elles se maintiennent non-seulement en parfait ordre, mais engraisent. Je m'aperçois que la quantité d'engrais produite va être beaucoup plus considérable que de coutume.

La conserve est bonne et saine partout, le silo est mangé avec appétit par le bétail et ne donne pas mauvais goût au lait, bien que les laitières en mangent cinquante livres par jour.

Du train dont va la consommation, je vois, du moins autant que je puis en juger, que cette année, je ne pourrai hiverner plus de deux têtes et demie de l'arpent de récolte de blé d'Inde. Il me semblait pourtant que l'apparence au champ était bonne. Mais on sait que l'année a été rudement mauvaise.

J'ai eu le soin, lors de l'emplissage de laisser fermenter par couches de trois pieds et demi et de cent vingt-cinq à cent cinquante degrés Fahrenheit. Vous voyez que l'expérience m'a fait faire un changement sur ce que je vous disais dans ma dernière conférence.

Une fois le silo entamé, j'ai le soin, à chaque prise sur son contenu, de renouveler autant que possible partout la surface de la coupe, afin qu'aucune partie de la conserve ne se trouve trop longtemps en contact avec l'air. Quand mon employé laisse des surfaces trop vieilles, l'odorat m'en avertit aussitôt à mon entrée dans la grange où est le silo.

Bien entendu qu'il gèle sans scrupule et sans arrière-pensée dans cette grange, mais la conserve n'en a jamais souffert. La gelée pénètre peu profondément dans les parois une fois les coupes faites, et les parties gelées mélangées avec le reste sont en proportion infimo